Murielle Guiard,
vétérinaire au GDS 72

Un premier foyer de virus Shamonda-Europe déclaré en Sarthe

INTERVIEW

Un premier foyer de virus Shamonda-Europe a été déclaré en Sarthe. Quels en sont les symptômes et les conséquences pour l'élevage concerné et les élevages alentour ?
En effet, il s'agit d'un foyer qui a été suspecté le 11 août, mais dont on a eu les résultats que le 8 septembre. En sachant que, selon le vétérinaire qui suit l'élevage, il y aurait eu des signes cliniques potentiellement depuis juin 2026. Cela concerne un atelier vaches laitières avec quelques vaches qui, sur quelques jours, ont eu une chute de production, de l'hyperthermie et de la diarrhée. Cela pourrait nous faire un peu penser à un passage de grippe, mais à une période qui n'est pas très propice. De plus, cela a affecté des petits lots d'animaux, mais ça a l'air d'être un peu tournant. C'est une maladie vectorielle qui est transmise encore une fois par les insectes culicoïdes, donc qui devrait être normalement assez saisonnière. Cela dit, ce n'est pas une maladie réglementée donc il n'y a pas de zonage particulier. Et il n'y a pas non plus de vaccin.

Et comment ces vaches s'en remettent-elles ?
Assez rapidement, en quelques jours. Il y a quand même eu quelques animaux qui ont dû être drenchés, c'est-à-dire réhydratés par l'éleveur. Quelques-unes ont eu un anti-inflammatoire, mais pas de façon systématique, et elles sont reparties. En fait, il faut être vigilant sur l'état de santé de ses animaux, et ne pas négliger l'apport en oligo-éléments.

À ce stade, pas d'impact connu sur la reproduction ?
Non, pour l'instant, pas d'avortement précoce relaté. Mais le virus Shamonda fait partie de la même famille que le Schmallenberg, un virus qui avait sévi en France dans les années 2011-12, et qui, au-delà de l'impact sur les adultes, causait des malformations sur les fœtus. Donc la crainte nationale, et à notre échelle aussi, c'est de savoir ce que vont devenir les veaux des vaches qui ont connu ce passage viral. Et c'est là où il est important pour nous de passer le message aux éleveurs que s'il y a des symptômes atypiques ou des veaux malformés ou des yeux blancs sur les veaux quand ils naissent, il faut absolument qu'ils sollicitent leur vétérinaire pour que cela soit testé assez rapidement et que l'on puisse nous aussi faire progresser les connaissances sur ce virus.

Un mot sur la FCO dont on entend moins parler cette année. Est-ce à dire qu'il n'y a plus de problèmes ?
Il n'y a plus de cas de FCO-8 et de MHE. La FCO-3 a encore été diagnostiquée, notamment dans le sud-ouest de la France. Mais en Sarthe, à ce jour, il n'y a pas de diagnostic positif en FCO ni en MHE. Certains disent que c'est parce qu'on ne la cherche plus. C'est faux. Elle est toujours recherchée sur certains avortements, et dès que l'on a des critères d'alerte de la part des vétérinaires ou des éleveurs. Pour autant, et c'est tant mieux, ça revient négatif. Il y a eu deux gros passages de FCO-3 sur la Sarthe ces deux dernières années, donc on peut avoir une immunité naturelle qui s'est mise en place, et l'immunité vaccinale qui a complété. Mais il faut quand même être vigilant parce qu'autant la moitié Est de la Sarthe a connu deux années de circulation FCO-3, autant on en est moins sûrs pour la moitié Ouest du département où on n'est pas certains que tous les animaux soient naturellement immunisés. Donc là aussi, il faut vraiment se référer aux préconisations du vétérinaire traitant qui connaît sa clientèle et qui évaluera s'il faut faire du rappel vaccinal ou pas.

PROPOS RECUEILLIS PAR ARNAUD FRUCHET